



les
ECHOS
de

MOLLKIRCH

Bulletin d'information municipal n°63

FEVRIER 2022



MAIRIE

3 rue du Guirbaden
67190 MOLLKIRCH
03 88 50 00 53

 contact@mollkirch.fr

 www.mollkirch.fr



LUNDI	8h30-11h30	FERME
MARDI	8h30-11h30	FERME
MERCREDI	FERME	15h-18h
JEUDI	8h30-11h30	16h-18h
VENDREDI	8h30-11h30	15h-18h

BIBLIOTHEQUE

03 88 49 04 33

 bibliotheque@mollkirch.fr

 www.bibliotheque-mollkirch.fr



LUNDI	8h-10h
(scolaires)	
MERCREDI	20h-21h30
VENDREDI	20h-21h
SAMEDI	14h30-16h

SELECT'OM

Collecte ordures ménagères : **mardi**
Collecte sélective : **1er vendredi du mois**

Déchetterie de Muhlbad-sur-Bruche
Mardi

Hiver : 13h30-17h
Eté : 13h30-19h

Jeudi et Samedi

Hiver : 9h-12h et 14h-17h

Eté : 8h30-12h et 14h-17h30

Edité par la commune de MOLLKIRCH
Directeur de publication : le Maire, Mario TROESTLER
Impression : Imprimerie Kocher, Rosheim
Comité de rédaction : Commission Communication
Dépôt légal : février 2022



Chers habitants de Mollkirch,

Traditionnellement en début d'année, habitants et élus se retrouvent lors des cérémonies des vœux pour s'échanger les souhaits, faire le point des réalisations et annoncer les actions à venir.

Cette année encore, ce rendez-vous a été déprogrammé sur tout le territoire, comme tant d'autres événements et manifestations.

C'est pourquoi, en complément des habituels vœux de santé, de bonheur et de réussite que je vous adresse en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, élus et salariés, je NOUS souhaite également un rapide retour à une vraie vie sociale, avec des rires résonnants à la salle des fêtes, d'épiques repas et des danses endiablées.

Cette parenthèse que nous vivons depuis deux ans a été mise à profit pour améliorer l'équipement de la salle, facilitant ainsi la reprise de la vie associative.

Mais celle-ci n'est pas uniquement liée à des actions matérielles.

Comme dans beaucoup de domaines, le COVID a laissé son empreinte, notamment par le repli des individus au sein de leur cellule privée, abandonnant peu à peu les engagements collectifs et associatifs.

Rien que de bien normal au regard de la situation, personne n'est à blâmer.

Mais il convient maintenant de se secouer, de s'extraire de cette douce mais dangereuse léthargie.

Certes Mollkirch ne dispose ni de clubs ni d'équipements sportifs ou culturels incroyables.

Dans notre salle des fêtes, dotée d'une scène où depuis trois décennies s'épanouit le théâtre dialectal, pourquoi pas une troupe francophone ?

Le City Stade est prêt à accueillir des manifestations sportives à inventer, la pétanque intergénérationnelle à développer, des expositions artistiques ou culturelles à la bibliothèque ou à la chapelle à monter, une chorale à créer...

Sortez ! Créez ! Vivez ! Soyez les acteurs !

Si la vie associative est quelque peu ralentie, il n'en est pas de même du quotidien municipal.

En 2021 de nouveaux outils de communication ont été mis en place à destination des habitants.

La cuisine de la salle des fêtes rénovée, le chauffage de l'église mis en conformité, le verger communal mis en route, des travaux de voirie réalisés.

Beaucoup de temps et de mobilisation de l'équipe projet regroupant élus, parents d'élèves, enseignants, personnels périscolaires et communaux, bénévoles de la bibliothèque ont permis de définir les contours de l'ensemble scolaire et de sélectionner l'équipe lauréate qui réalisera l'équipement.

Le premier semestre 2022 verra se finaliser le volet financier de ce projet par la notification des subventions, le dépôt du permis de construire et le lancement des appels d'offres.

Bien sûr d'autres chantiers sont en prévision, telle la poursuite de la sécurisation des déplacements piétons et cyclistes.

Le passage en agglomération des lieux-dits "La Fischhutte" et "le Moulin" permettra la réduction de la vitesse à 40km/h et améliorera la sécurité des riverains.

Nous poursuivrons également la plantation du verger communal et de haies vives cet automne, le square de Lug sera réaménagé.

2022 devrait enfin voir la célébration des 20 ans de notre jumelage à Lug, chez nos amis du Palatinat qui nous manquent tant.

La commune organisera le déplacement des Mollkirchois, retrouvailles pour les uns, découverte pour les autres.

Si cette pandémie a mis en exergue les faiblesses mais aussi les forces de notre société, elle a bel et bien révélé l'importance d'une institution : l'école.

A l'échelon national la décision a été prise de faire fonctionner l'enseignement pour ne laisser personne au bord de la route, mais aussi de permettre l'activité économique.

A Mollkirch, comme dans toutes les communes, nous avons accompagné au mieux nos enfants et les enseignants par la mise en place de protocoles sanitaires et d'hygiène renforcés, par le soutien tout au long de l'année tant au niveau scolaire et périscolaire.

Mais c'est avant tout les enseignants et notre ATSEM qu'il faut féliciter et soutenir, sans oublier le personnel d'accueil périscolaire, qui jamais n'ont hésité à poursuivre leur mission éducative, fidèles à leurs engagements auprès des enfants, tout en s'exposant au quotidien au gré de consignes sans cesse fluctuantes et imprécises.

Au nom de tous les habitants de Mollkirch je voudrais leur exprimer notre reconnaissance et nos remerciements.

2022 sera également une année d'élections : présidentielles et législatives.

Là aussi soyez acteurs et usez de votre droit : votez !

Alles guete ver's neje Johr.

Mario TROESTLER

Le mot du maire	p. 2
Décisions du conseil municipal	p. 3
Démat. demandes urbanisme	p. 8
Verger communal	p. 9
CCPR	p. 9
Forêt	p. 10
Square de Lug	p. 11
Incivilités	p. 11
Périscolaire	p. 12
Ecole	p. 13
Bibliothèque	p. 14
Portrait : Sébastien ZUCKSCHWERT	p. 14
Sapeurs pompiers	p. 15
Recensement citoyen	p. 15
Etat civil	p. 15
Vie associative	p. 16
Vie paroissiale	p. 16



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lire l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune ou à la mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2021

APPROBATION DU PV du Conseil Municipal
du 16 septembre 2021 à l'unanimité.

SUBVENTION AU TÉLÉTHON

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 100 € au Téléthon.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Les membres des associations concernées ayant quitté la salle, le Conseil Municipal décide d'accorder à l'unanimité une subvention de 230 € pour l'année 2021 aux associations suivantes :

Ze Hopla
Chorale Sainte Cécile
Association des sapeurs-pompiers
Art & culture

SOUTIEN AUX PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES PORTES DE ROSHEIM : GROUPEMENT SCOLAIRE

M. Le Maire informe le Conseil d'un dispositif de soutien qui permet d'obtenir une subvention de 10 000 € pour l'année 2020 et une autre pour 2021. Le Conseil Municipal décide d'utiliser ces deux subventions pour régler les honoraires des architectes n'ayant pas été retenus dans le cadre du concours pour le projet de groupement scolaire. Les honoraires pour chacun d'entre eux s'élevant à 12.400 €.

agenda

- 20 mars : Fin pré-inscription périscolaire
- 10 avril : Elections présidentielles
- 23 avril : Ouverture site déchets verts
- 24 avril : Elections présidentielles
- 30 avril : Festival La' Mi' Mol'
- 7 mai : Ouverture site déchets verts
- 21 mai : Ouverture site déchets verts

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2021 (suite)

SOUTIEN AUX PROJETS DE LA COMCOM : MISE EN SÉCURITÉ DU CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

A l'unanimité, le Conseil Municipal demande au Maire de solliciter la ComCom pour l'obtention d'une subvention sous forme de fonds de concours d'un montant de 10000 €, pour l'échangeur du chauffage de l'église. Le montant des travaux s'élevait à 24963 €HT.

CERTIFICATION GESTION FORESTIÈRE DURABLE PEFC

La certification PEFC a pour but de s'engager dans une gestion durable des forêts et respectueuse de l'environnement. En contrepartie, cette adhésion permet aux communes de mieux commercialiser les bois issus de leurs forêts. Le montant de la cotisation s'élève à 700 € pour 5 ans.

Le Conseil Municipal autorise le Maire, à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION, à régler cette cotisation et à signer les documents nous engageant à respecter et faire respecter cette charte.

ELECTRICITÉ : MARCHÉ DE FOURNITURES ET D'ACHEMINEMENT

Il était proposé de mettre en place un regroupement des achats d'électricité avec les communes de notre ComCom dans le cadre d'une ouverture à la concurrence. Mais le moment n'est pas le plus favorable car la suppression d'un tarif jusqu'alors réglementé pourrait au final engendrer des hausses de tarifs. M. Le Maire propose donc au conseil de rester pour 2022 dans le cadre d'un contrat individuel avec Electricité de Strasbourg et de repousser ce projet d'adhésion à un regroupement d'achats.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rester en contrat avec Electricité de Strasbourg pour l'année 2022.

CHANGEMENT DE NOMENCLATURE

La Direction Départementale des Finances demande à toutes les collectivités un changement de nomenclature du plan comptable, de M14 à M57.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce changement.

MISE EN PLACE DE L'ITHS

Le nombre des heures supplémentaires des agents municipaux a augmenté depuis 2020, notamment en ce qui concerne les opérations de nettoyage et de désinfections (cf Covid19) mais aussi en raison de la forte hausse du nombre de dossiers d'urbanisme.

La Trésorerie demande à la commune de faire une délibération pour accorder des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires. Le Conseil Municipal l'accorde à l'unanimité.

CONSTRUCTION ECOLE, PÉRISCOLAIRE ET BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : VALIDATION DU CHOIX DU JURY

Pour rappel, 3 cabinets d'architectes avaient été sélectionnés par un jury composé de la façon suivante :

- un tiers des membres du Conseil Municipal
- 1 représentant du personnel scolaire (Directrice)
- 1 représentant des parents d'élèves (APEM)

- 1 représentant du périscolaire (Directeur de l'ALEF)
- 2 architectes du conseil de l'ordre (dont l'un des deux habitant Mollkirch)

Les 3 cabinets sélectionnés étaient : Aubry Lieutier, Larche Metzger et Georges Heintz & associés. Après présentation des différents projets, le choix du jury s'est porté sur le cabinet Georges Heintz & associés. Le projet du lauréat avait été présenté au Conseil le 8 novembre dernier.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal entérine le choix du jury à savoir le cabinet Georges Heintz pour le projet de construction Ecole – Bibliothèque et Périscolaire.

M. Le Maire informe le conseil et le public, qu'une réunion publique sera proposée aux Mollkirchois au printemps.



AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS UTILES À LA GESTION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Suite à la demande faite par le public, M. le Maire revient sur certains points concernant le financement du projet et sur son évolution.

Si dans un premier temps, le projet de groupement scolaire comprenait une école et une bibliothèque, il s'est avéré entretemps que le périscolaire actuel n'avait plus suffisamment de places pour accueillir les enfants. En effet, c'est la 3ème année que la salle du conseil municipal sert de cantine pour une vingtaine d'enfants. Le périscolaire actuel s'avérant trop petit, il a été rajouté dans le projet de groupement scolaire, information annoncée lors de la réunion publique de l'équipe sortante en mars 2020. Par ailleurs, à noter que l'ajout d'un périscolaire donne également droit à d'autres types de subventions supplémentaires.

Selon l'étude de faisabilité, le coût global Hors Taxes du groupement scolaire (Ecole – Bibliothèque – Périscolaire) s'élève à 3,4 millions d'euros HT.

Ce montant comprend :

- Le coût des travaux
- La maîtrise d'œuvre
- Les assurances
- Les aléas de constructions
- Les tolérances pour les travaux et les études

La TVA sera récupérée 2 ans après son règlement et financée par un prêt relais ou sur une ligne de trésorerie.

M. Le Maire souligne que le cabinet sélectionné par le jury est

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2021 (suite)

le seul qui ait proposé un projet rentrant dans notre budget et supportable pour la commune.

M. Le Maire rappelle que suite à ses diverses rencontres avec la sous-préfète de Molsheim, des représentants de la région et du département, de la CAF, de la jeunesse et des sports et de la DRAC, il lui a été indiqué que Mollkirch pourrait obtenir différentes subventions pouvant atteindre 50% du projet.

M. Le Maire remémore qu'à partir de 2024 et 2025, Mollkirch va voir baisser ses remboursements liés aux emprunts de l'achat et l'aménagement de la mairie, de la boulangerie et de la rénovation de la salle des fêtes. Pour ces emprunts, nous remboursons chaque année 94 659 €, mais cette annuité sera réduite de 60 000 € en 2024 et représentera 16 000 € en 2025 et enfin 6 600 € en 2026.

M. le Maire rajoute que notre commune dégage chaque année environ 150 000 € d'excédents.

Par conséquent, il est envisagé de souscrire à un emprunt de 1,7 millions d'euros sur 30 ans avec des annuités de 55 000 à 60 000 €.

Pour le financement de ce projet, M. le Maire secondé par M. Claude GISSELBRECHT, conseiller municipal, présenteront lors de la prochaine réunion de la Commission Finances (13/12/21), un certain nombre de dossiers de financement. Cette réunion permettra également de faire le point sur les différentes possibilités, taux variables, taux fixes, possibilités de remboursements anticipés, modalités etc. La commission finances devra faire un choix parmi toutes les propositions, celui-ci sera mis en délibération lors d'un conseil municipal.

L'emprunt, qui sera sollicité, permettra également de financer la part restante pour l'achat des ateliers municipaux. Pour rappel, Mollkirch paye un loyer de 25 000 €/an suite à un contrat location/vente pour ces bâtiments. Le contrat prend fin en mars 2022 et comme convenu la commune devra payer un versement ultime de 150 000 €.

Suite à de nombreuses interventions et demandes d'éclaircissements de différents conseillers municipaux, le conseil Municipal, accorde à l'unanimité l'autorisation au Maire de souscrire à un prêt auprès des banques pour le projet Ecole et le rachat des ateliers municipaux (dernier versement).

INDEMNISATION UTILISATION D'UN LOGO

La municipalité a reçu un courrier provenant de l'Agence France Presse demandant un dédommagement de 750 €

pour l'utilisation d'un logo sur le site internet de Mollkirch sans son accord. Un montant à régler sous peine de poursuites.

Après conseil pris auprès de l'avocat de la commune et après de nombreuses délibérations, le conseil municipal autorise le Maire (13 voix POUR – 2 voix CONTRE) à régler la somme de 500 €.



DIVERS

ALEF :

M. Le Maire refait part au conseil d'un litige avec l'ALEF (association gérant le périscolaire). Rappel des faits : en 2018, la décision est prise avec l'ALEF d'accepter plus d'enfants que prévu puisque 20 familles de plus demandaient un accueil pour leurs enfants. Mais l'ALEF n'avait pas budgété de surcoûts et un budget avec des excédents avait été présenté à l'époque à la Mairie.

Or l'ALEF demande à la Commune un règlement de 6 000 € pour l'année 2018, la même somme pour 2019 ainsi que 8 000 € pour 2020. M. le Maire refuse de payer des arriérés pour des sommes qui n'ont jamais été annoncées ni prévues au budget.

Le budget prévisionnel annoncé par l'ALEF pour 2021/22 est de 6 200 €

REMPLACEMENT

Un recrutement d'un agent est en cours pour le remplacement de Mme Pauline Schwob qui sera prochainement en congé maternité.

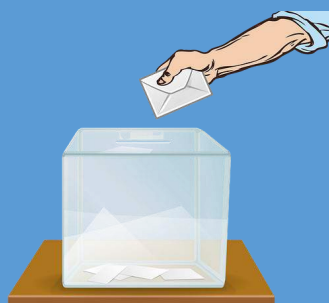
RUE DE LA MAGEL

Il a été constaté que des véhicules roulent très vite à l'entrée du village sur la ligne droite après le pont, alors que la vitesse y est limitée à 40km/h. Réflexion lors de la prochaine commission sécurité.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

10 et 24 avril

Bureau de vote :
MAIRIE



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021

Achats Terrains

Le Conseil Municipal décide d'acheter à titre gracieux, des parcelles de terrains privés :

Section 6 parcelle 321 : 19 m²

Section 6 parcelle 203 : 10 m².

Demande de Subvention à la Communauté de Communes des Portes de Rosheim

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à demander la subvention à la Communauté des Communes des Portes de Rosheim dans le cadre de l'excédent de la FPU, à hauteur de 11 813 €. Cette somme sera allouée au projet de Construction d'un Groupement Scolaire.

Approbation du Conseil Municipal pour demande de prêt pour le Projet de Construction du Groupement Scolaire

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la Caisse d'Epargne, après avis de la Commission Finances qui s'est réunie le 13 décembre 2021 :

- Un emprunt de 1 700 000 € au titre du financement de la construction d'un groupement scolaire :
Durée : 30 Ans
Différé d'amortissement : 2 ans Échéance trimestrielle :
Livret A + 0.25% Échéance en capital constant
Option de passer à un taux fixe 5 années après signature du contrat
- Un prêt relais de 650 000 € afin de financer la TVA pour la construction d'un groupement scolaire :
Durée : 24 mois
Échéance trimestrielle : 0.50 %
Échéance en capital constant
- Une ligne de trésorerie de 600 000 € afin d'avancer les frais avant subventions :
Durée : 12 mois renouvelables
Taux : €STR + marge de 0.60 %

Approbation du Conseil Municipal pour demande de prêt pour le rachat des Ateliers Municipaux

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Crédit Mutuel, après avis de la Commission Finances qui s'est réunie le 13 décembre 2021.

Un emprunt de 150 000 € au titre du financement du rachat des Ateliers Municipaux :

Durée : 10 Ans Taux fixe : 0.60 %

Délibération adoptée à l'unanimité (Monsieur Hervé SCHLEISS n'ayant pas pris part au vote.)



Tarifs Communaux

Le Conseil Municipal, fixe les tarifs communaux, à compter du 01/01/2022, comme suit :

SALLE DES FETES		CONCESSIONS CIMETIERE	
Personnes non contributables de la commune :		15 ans (2 m ²)	70.00 €
Apéritif	230.00 €	30 ans (2 m ²)	140.00 €
Autres	800.00 €	15 ans (4 m ²)	140.00 €
Personnes contributables de la commune :		30 ans (4 m ²)	280.00 €
Apéritif	150.00 €	Columbarium	
Autres	230.00 €	Grande case 15 ans	600.00 €
Taux horaire (association)	2.30 €	Grande case 30 ans	1100.00 €
Cauton	500.00 €	Petite case 15 ans	600.00 €
Forfait nettoyage	200.00 €	Petite case 30 ans	1100.00 €
Indemnités forfaitaires dégradations :		Droit de taxe	100.00 €
Surface < à 0.5 m ²	50.00 €	BIBLIOTHEQUE	
Surface entre 0.5 m ² et 1 m ²	100.00 €	Indemnité de retard par fiche	
Surface entre 1 m ² et 2 m ²	200.00 €	lecteur et par semaine	1.00 €
Surface > à 2 m ²	Selon devis	Impression 1 page NB	0.20 €
professionnel		Impres. NB suivantes	0.15 €
Télécommande vidéo	100.00 €	Impres. 1 page couleur	0.50 €
Les bris de vaisselles sont encaissés par le Comité des Fêtes		Carte lecteur perdue	2.00 €
POUBELLES		Cauton résident saisonnier	30.00 €
240 L	63.00 €	SECRETARIAT	
120 L	53.00 €	Copie A4 RECTO	0.20 €
770 L	320.00 €	Copie A3 RECTO	0.40 €
Couverde 240 L	15.00 €	Copie A4 RECTO/VERSO	0.40 €
Couverde 120 L	13.00 €	Copie couleur	+0.10 €

Divers

- Remplacement du lampadaire rue du Mollberg : un expert d'assurance doit passer constater les dégâts.
- Envoi des bilans financiers des associations quelques jours avant le conseil pour avoir le temps de les étudier avant de voter la subvention.
- Les véhicules du Select'OM ne sont plus autorisés à effectuer des marches arrières rue du Rocher et au lotissement du Kloesterlé. Des poubelles collectives avec fermeture à clés seront mises en place sur ces deux zones respectives.
- Les plantations au verger communal sont en cours.
- La bourse aux vergers de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim est ouverte. Toutes les informations sont disponibles sur leur site Internet.
- La Communauté des Communes des Portes de Rosheim lance le plan « Trame noire » avec comme idée une extinction de l'éclairage public la nuit. Une étude est en cours à cet effet sur la pollution lumineuse au sein des Communes de la CCPR.
- Fibre optique : Les travaux ont pris du retard, elle sera commercialisée aux alentours de Juillet 2022 selon la Collectivité Européenne d'Alsace.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 22 Novembre 2021 à la majorité (11 POUR et 4 ABSTENTIONS)

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 Décembre 2021 à la majorité (12 POUR et 3 ABSTENTIONS).

Achat parcelle Le Moulin

Pour régulariser le tracé de la rue du Moulin qui comporte notamment des ouvrages publics sur des propriétés privées, le Conseil Municipal, avec l'accord des propriétaires décide d'acquérir 10m² section 6 parcelle 203 et 19 m² section 6 parcelle 321 au prix de 1 euro l'are. Les frais afférents à ces ventes seront à la charge de la Commune.

Achat parcelle Le Kohlplatz

Pour régulariser le tracé au Kohlplatz, avec l'accord des propriétaires, le Conseil Municipal, décide d'acquérir 20 m² section 2 parcelle 330 à 1000 € l'are. Les frais afférents à cette vente sera à la charge de la Commune,

Cession emplacements réservés (1)

Suite à des cessions de terrains par des propriétaires, la commune décide à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION, de faire valoir ses droits sur des emplacements réservés au PLU.

Section 3 parcelle 322 d'une surface de 1 are 45

Section 3 parcelle 323 d'une surface de 1 are 36 soit une surface totale de 2 ares 81.

Les frais afférents à ces achats seront à la charge de la commune

Cession emplacements réservés (2)

Suite à des cessions de terrains par des propriétaires, la Commune décide de faire valoir ses droits sur un emplacement réservé au PLU.

Section 9 parcelle 50 pour une surface de 3 ares 59

Le Conseil Municipal, fixe le prix à 1 € l'are.

Les frais afférents à ces achats seront à la charge de la commune

Approbation d'une convention d'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics

Le Conseil Municipal approuve la convention relative à l'adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation. "Alsace Marchés Publics". (alsacemarchespublics.eu) est un profil d'acheteur mutualisé dédié à la passation des marchés publics (article L. 2132-2 Code de la commande publique) géré par les cinq collectivités fondatrices :

- Collectivité européenne d'Alsace,
- Ville de Strasbourg,
- Ville de Mulhouse,
- Eurométropole de Strasbourg,
- Mulhouse Alsace Agglomération.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire à signer la-dite Convention.

Subvention école achat livres de Noël

Le Conseil Municipal, DECIDE d'accorder une subvention de 370,12 € à l'école au titre de la subvention pour l'achat des livres de Noël pour les enfants.

D.E.T.R. 2022

Appel à projet de la Préfecture pour la programmation 2022 de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2022).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Sollicite la DETR 2022 pour l'opération

Charge le Maire de solliciter les services du Préfet du Bas-Rhin pour l'obtention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au taux de 40%.

Adopte l'opération, autorise le Maire à signer tout acte et approuve le plan de financement prévisionnel, comme suit :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
DU PROJET ECOLE-PERISCOLAIRE-BIBLIOTHEQUE**

	Dépenses		Ressources	
	NATURE	MONTANT	NATURE	MONTANT
TRAVAUX	Terrassement	74 973	SUBVENTIONS	
	Gros œuvre	396 769		
	Charpente	421 153	Union européenne	en cours
	Couverture étanchéité	211 465	ETAT :	
	Bardage	102 292	dotation de soutien	
	Menuiseries extérieures	185 232	à l'investissement local	1 064 238
	Serrurerie Métallerie	36 752	ETAT :	
	Cloisons faux plafonds	92 470	dotation d'équipement	
	Menuiseries intérieures	139 432	des territoires ruraux	
	Revêtement sol	101 736	ETAT : autre (préciser)	en cours
	Peinture	38 131	Région	en cours
	Chauffage ventilation	218 822	Département	en cours
	Electricité	165 320	Groupement de Communes	en cours
	Plomberie sanitaire	69 943	Autre Commune	
	VRD	163 504	Aides Publiques indirectes	en cours
	Tolérance travaux	121 300	Autres	en cours
	Aléas	121 300		
	TOTAL travaux	2 660 594		
MAITRISE D'OEUVRE	MISSIONS DE BASE		Sous-total aides publiques	1 064 238
	Esquisse	12 000		
	APS	34 856		
	APD	53 625		
	PRO	53 625		
	ACT	18 769	BESOIN Emprunt et	
	VISA	21 450	autres subventions hors TVA	2 230 472
	DET	73 394		
	AOR	13 406		
	TOTAL missions de base	281 125		
	AUTRES MISSIONS			
	EXE	47 887		
	SYNTHESE	15 563		
	OPC	26 337		
AUTRES FRAIS	SSI	5 985		
	SPS*	25 000		
	Bureau de contrôle*	29 119		
	TOTAL autres missions	149 891		
	Assurance	57 000		
AUTRES FRAIS	Frais divers	24 800		
	Tolérance étude	121 300		
	TOTAL autres frais	203 100		
	TOTAL HT	3 294 710	TOTAL HT	3 294 710

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2022 (suite)

DIVERS :

- Vu les constructions prochaines rue du Kirchoff, il sera bientôt nécessaire de réaliser une voirie provisoire. Les emplacements réservés destinés à élargir cette voirie seront achetés au fur et à mesure de leur vente.
- Les modifications du PLU prévoient 2 places de stationnement pour les nouveaux logements hors accès garages.
- Le dolmen, place de l'église, sera bientôt démonté. La placette servira de petite cour aux enfants du périscolaire. Un grillage ainsi qu'un portillon seront installés à l'arrière du périscolaire.
- Pour répondre aux demandes des habitants :
 - ◊ Le trajet des piétons sur la chaussée à hauteur du 23 route du Guirbaden va être modifié pour plus de sécurité. Des plots tout le long de ce trajet seront installés pour éviter que les véhicules

ne viennent coincer un piéton en se rabattant.

- ◊ La traversée de la départementale entre Mollkirch et Laubenheim à hauteur du garage JB sera sécurisée par un marquage au sol sous forme de couloir, la mise en place de passage piétons ayant été refusée par la CEA.
- Réflexion sur la zone noire sur la piste piétonne/cyclable depuis les ateliers municipaux jusqu'au carrefour du garage JB. Il conviendrait de rajouter 2 ou 3 lampadaires. A voir si la réalisation est possible car il n'y a plus de réseau électrique sur cette portion.
- Mise en agglomération des lieux-dits Fischhutte et Le Moulin. Mise en place des panneaux prochainement.
- Plan de coupe prévu à la fin du Mittelweg. Remise en état du chemin à réaliser.

Dématérialisation SVE ADS

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Depuis le 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout

moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/demataterialisation-des-autorisations-d-urbanisme>

Saisie en ligne
de vos
demandes
d'autorisation
d'urbanisme



Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Mollkirch, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des

demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

VERGER COMMUNAL



Cette année 9 arbres fruitiers ont été plantés dans le verger. Les fosses de plantations ont été creusées lors de la dernière journée citoyenne à l'aide d'une machine. Des trous d'environ 1m³ ont été creusés, un apport de terre a été effectué afin de garantir la reprise des arbres. Ce sont 2 pommiers, 2 poiriers, 2 cerisiers, 2 mirabelliers, 1 quetschier qui ornent une première partie de ce verger. Il faudra bien évidemment un peu de patience avant que la fructification nous permette une belle récolte.

PROCHAINES DATES
D'OUVERTURE DU SITE
DES DECHETS VERTS

Samedi 23 avril

Samedi 7 mai

Samedi 21 mai



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

« En Vie » de Liens ?
Dans le cadre du programme « Trame Verte et Bleue », la collectivité s'engage à préserver et restaurer les milieux naturels de son territoire et à les connecter entre eux !

Verger : la grande enquête !

Afin de répondre aux enjeux de préservation des vergers du territoire, la Communauté de Communes des Portes de Rosheim lance une grande enquête pour identifier les besoins et mettre en relation les habitants du territoire.

Pour Qui ? Les particuliers, les professionnels, les communes, les associations... Propriétaires de vergers ou juste intéressés par ces derniers, ce projet vous concerne !

Quels objectifs ? Recenser les besoins et mettre en relation propriétaires de vergers et les personnes souhaitant en louer ou en acquérir un.

Dans les faits ? Partager votre récolte de fruits, trouver une solution pour entretenir votre verger, prêter, louer ou vendre votre verger... de nombreuses opportunités pourront s'offrir à vous.

Opération « Un verger qui donne la pêche ! »

Pour remplir le questionnaire en ligne : rendez-vous sur la page environnement du site internet de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim : https://www.ccp-rosheim.fr/decouvrir_le_territoire/environnement_35.php. Vous avez des questions ou besoin d'aide pour remplir le questionnaire ? Contactez-nous au 03.88.48.66.02

Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ?

Vous souhaitez des renseignements sur les aides financières, des conseils pour réaliser des économies d'énergie ?

Venez rencontrer votre conseiller France Rénov'
lors de ses permanences sur le territoire du Piémont des Vosges

MARDI matin services publics	8h30 - 12h	DAMBACH - LA-VILLE	À la mairie ou 11 Place du marché
MARDI matin services publics	8h30 - 12h	SPILLIG	À la mairie ou à la place de la mairie
MARDI après-midi	14h - 17h	HAFFR	À la Communauté de Communes ou 17 rue de la Kirsch
MERCREDI matin	8h30 - 12h	OBERSHAI	À la Communauté de Communes ou 38 rue de Munchel Roswig
JEUDI matin	8h15 - 12h	ROSHEIM	À la Communauté de Communes ou 868, Place de la République

Vous pouvez également le joindre :
06 70 54 66 48
dement.votbe@angp.org

Partenaires du territoire :

Etat des lieux forestier du mois d'octobre 2021 vu par l'Association Forestière de la Bruche

Après 3 années de sécheresse, la pluie est finalement revenue, arrosant régulièrement la région depuis l'hiver passé. Cette humidité et les températures peu élevées que nous avons connues au printemps et à l'été ont apporté un peu de répit à nos forêts permettant, tantôt à des arbres en pleine maturité de se reconstituer, tantôt à des semis de s'installer convenablement.

Cette accalmie ne sera sans doute que de courte durée. Les projections climatiques annoncent, dans tous les cas, une augmentation des températures moyennes et une augmentation de la fréquence des épisodes climatiques extrêmes (tempêtes, sécheresses, inondations, etc.). Ces derniers contribueront à affaiblir les massifs, et à les rendre plus sensibles aux maladies et ravageurs existants ou à venir.

En parallèle, la tension sur la ressource bois augmente au niveau mondial. Cette situation a conduit cette année à une pénurie sur divers produits, impliquant des retards notamment dans le domaine du bâtiment, mais aussi une explosion des prix, du fait d'un effet d'appel d'air par la demande en bois des Etats-Unis et de la Chine. Cette pénurie est vécue par beaucoup comme un paradoxe, puisque l'on estime pour 2020, dans le Grand Est, à 4 millions de m3 exploités dans le cadre des coupes de bois scolytés, soit environ 10% du volume d'épicéa sur pieds et 4 fois le volume de bois d'œuvre d'épicéa récolté annuellement (source Fibois Grand Est).

Il faut toutefois rappeler que si la ressource bois ne manque pas en France, ce sont bien les infrastructures de transformations qui font défaut, puisque une part non négligeable des sciages vendus en France sont transformés à l'étranger. Les prix proposés par les Etats Unis et la Chine durant cette période, ayant été plus attractifs, une grande partie des bois sont partis vers ces pays, creusant l'écart entre l'offre et la demande en France et en Europe.

Cette situation met en lumière le point faible des choix sylvicoles qui ont été faits

par le passé : si les hagis (plantation mono-spécifique d'épicéas) du Fond Forestier National ont pu être une solution dans le contexte de la déprise agricole, il est aujourd'hui plus qu'évident que la fragilité de ces peuplements face aux aléas climatiques est importante.

Malheureusement pour les sylviculteurs, il n'y a ni certitude ni solutions toutes faites pour répondre aux défis de la forêt de demain. Les interventions sylvicoles à venir devront ainsi faire l'objet d'une réflexion

préalable plus poussée, afin d'anticiper leurs impacts. Et, afin d'éviter à l'avenir les écueils que nous traversons, il est aujourd'hui indispensable de réaliser une étude de sol en préalable d'un projet de plantation permettant de choisir au mieux ses essences.

Heureusement, des initiatives ont été prises et des recherches sont en cours, telle que l'étude mandatée par la commune de Masevaux auprès de l'INRA et AgroParisTech sur l'avenir du sapin en vallée de la Doller, ou le projet FuturForest auquel participent les forêts publiques et privées. Celui-ci teste l'adaptation d'essences plus méridionales au climat local, comme par exemple à Oberhaslach.

En attendant les retours de ces études, propriétaires et usagers de la forêt devront garder à l'esprit la fragilité mais aussi la résilience des écosystèmes forestiers. Les coups de vents plus fréquents induisent un accroissement des risques de casses ou de chutes d'arbres. Ils impliquent donc également la vigilance de chacun : les propriétaires devront s'assurer de faire exploiter les arbres à risques, et les usagers devront respecter les contraintes de circulation en présence d'un chantier d'abattage. Enfin, chacun doit avoir à cœur le respect des milieux naturels, en évitant autant que possible de circuler hors des routes et sentiers, afin de limiter l'impact des activités humaines sur la flore et la faune, et conserver ainsi un environnement de qualité, dont on mesure encore plus aujourd'hui l'importance suite à la période de confinement.



Pour tous renseignements sylvicoles, n'hésitez pas à contacter le conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture : JEHL Samuel – 06 73 02 82 42 – samuel.jehl@alsace.chambagri.fr



SUR LES HAUTEURS DU MOLLBERG



éclaircissement du chemin par une entreprise d'Urmatt est en cours. Elle nécessite la coupe d'arbres qui réduisent et ombragent le passage.

Par la suite un reprofilage complet sera réalisé par des engins de terrassement. Pour rassurer certains concitoyens, aucun chemin de débardage supplémentaire ne se fera.

Des bénévoles du conseil municipal ainsi que notre nouvel ouvrier communal se sont attelés à déposer l'ancien grillage qui entoure la parcelle en amont du Mittelweg. Ce grillage a été mis en place il y a plusieurs dizaines d'années pour protéger les nouvelles plantations mais n'a pas été retiré. La partie qui longe le Mittelweg a été enlevée mais il en reste encore un sacré morceau...

Un chantier pour la prochaine journée citoyenne ?

Après 2 années de répit laissées à notre belle forêt de Mollkirch, la commission forêt, sous la tutelle de l'ONF, a décidé de valider les travaux proposés par ce dernier.

Des coupes de Douglas sont prévues au bout du chemin le Mittelweg. Il se situe à mi pente du Mollberg lorsqu'on monte en direction du château du Guirbaden.

Pour réaliser ces coupes il est nécessaire d'avoir un accès permettant de sortir les bois sans difficulté. Aussi un

LE SQUARE DE LUG FAIT PEAU NEUVE

Étant donné la démarche zéro phytosanitaire engagée par la commune, les allées piétonnes ainsi que la place sous les tilleuls demandent du coup plus d'entretien pour nos ouvriers. De ce fait, une réflexion a été menée, afin de limiter l'entretien de ces zones. Les différentes allées piétonnes ainsi qu'autour des tables de pique-nique qui se trouvaient jusqu'à présent en gravier stabilisé, se verront

remplacées soit par du gazon ou par du paillage. Pour délimiter le gazon des zones non enherbées, une lisse métallique va être scellée. La mise en place de pas japonais en dalle de grès viendra agrémenter le tout pour pouvoir se balader dans le square. Les travaux ont commencé lors de la dernière journée citoyenne et devraient s'achever courant du printemps.



ORDURES MENAGERES

Depuis la mise en place des containers collectifs, nous constatons de régulières incivilités sur celui du lotissement du Kloesterlé.

Dépose de sacs de déchets et démontage de la serrure.



L'analyse des déchets et la nature des sacs indiquent que ceux-ci proviennent de riverains et d'un foyer unique.

Si cette situation devait perdurer, le Select'om sera contraint d'enlever ces containers et les habitants de la rue seront amenés à descendre leurs poubelles et les remonter à chaque levée.

Nous comptons sur le civisme de chacun.

RAPPEL : les contrevenants s'exposent à une amende de 5ème catégorie de 1500 € à 3000 €. Et, si les déchets/objets ont été transportés à l'aide d'un véhicule, ils risquent la confiscation de celui-ci !

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE, LA VIE AU PÉRISCOLAIRE CONTINUE....

Plusieurs projets sont en cours de réalisation.

Avec le groupe des maternelles et CP/CE1, un clip vidéo va être réalisé. Une chanson sur une mélodie que les enfants aiment, a été écrite par les animatrices, sur le thème des Octofuns (les intelligences multiples). Une collaboration avec un vidéaste amateur, de la famille de la directrice, permettra le montage du clip et sera envoyé en octobre 2022 à l'association "Marion la main tendue" qui organise chaque année un concours "le Prix Marion" sur le thème du harcèlement et de l'inclusion. Un enregistrement de la chanson sera fait au courant des mois de mai et juin 2022. Au périscolaire et tout au long de l'année, de petites vidéos sont faites, lors des activités, où les enfants utilisent le matériel Montessori ainsi que le matériel "inclusif" tels que les casques antibruit, les coussins d'assise dynamique, les élastiques de chaise, les balles sensorielles et autres.



Un 2eme projet en parallèle va prendre forme au courant du mois de février/mars. Séverine, la directrice, a répondu à une start up qui propose l'opération "Uke'au Péri" en phase "test".... Elle suivra 10 cours de Ukulele en ligne avec envoi d'un kit comprenant un accordeur, un Ukulele et un métronome...

Dans un 2eme temps, un concours de composition "Ma vie au péri" est lancé... Les enfants avec les animatrices écriront une chanson racontant leur quotidien au péri et ce qui en fait le meilleur périscolaire pour eux. Ce concours rentre dans un programme solidaire, pour démocratiser la pratique artistique musicale chez les enfants de 4 à 12 ans. Un prix spécial sera offert au péri gagnant.

Les enfants, en dehors de ces projets, vivent des soirées Montessori, une fois par semaine, travaillent sur les thèmes des saisons qui défilent et partagent des moments de jeux collectifs de coopération dans le respect des protocoles imposés.

Du côté des plus grands aussi, il y a des projets en cours. Le projet Marion est également en route. Comme les enfants travaillent sur le thème de l'écocitoyenneté, ils ont décidé de



créer une BD, retraçant l'inclusion et le thème du harcèlement par le biais de l'écocitoyenneté. De belles illustrations ont déjà vu le jour et les enfants sont très motivés par ce projet, qui sera également envoyé pour concourir au "Prix Marion". Bientôt ils passeront à la rédaction de l'histoire....

En parallèle, les enfants font de nombreux bricolages en recyclant des matériaux de tous les jours : des rouleaux de papiers toilettes, des bouteilles de lait, des capsules de canettes, des bouchons en liège. Ils ont créé, avant Noël, des jeux de société, pour jouer ensemble...

A partir du 31 janvier, la période de demande d'inscription sera ouverte aux familles. Pour les nouvelles familles qui souhaitent effectuer une demande, vous pouvez prendre contact avec la directrice à :

periscolaire.mollkirch@alef.asso.fr, ou au 03 88 49 08 73. Pour les familles déjà inscrites, un mail sera automatiquement envoyé.





Pour nous échapper de cette ambiance Covid, à l'école de Mollkirch nous avons décidé de voyager...

Un projet qui concerne toutes les classes de la petite section au CM2 : à la découverte des 5 continents.

Ainsi pendant la 1ère période nous avons étudié l'Asie et découvert quelques pays comme la Chine ou le Japon. Nous avons profité de la semaine du goût pour découvrir de nouvelles saveurs : litchis, mochi, le fruit du dragon, les biscuits de fortune...



Puis lors de la 2e

période nous étions en Amérique avec les tribus indiennes, leur mode de vie. Mais nous avons aussi visité de grandes villes modernes comme New-York ou Los Angeles.

A présent les températures hivernales nous ont emportés aux pôles pour découvrir les animaux de la banquise et la vie des Inuits. Nous avons même un igloo dans notre classe !

Le voyage va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année pour nous faire rêver et nous permettre de nous évader.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque de Mollkirch recrute !

Vous voulez rencontrer d'autres personnes ?
 Vous désirez vous impliquer dans la vie locale ?
 Vous avez envie d'occuper votre temps libre ?
 Vous souhaitez faire partager votre goût de la lecture ou de la musique ?

Alors pourquoi pas vous ?

Afin d'élargir les plages d'ouverture de la bibliothèque nous avons besoin de personnes disponibles en journée et de façon régulière pour faire vivre la bibliothèque.

Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêt de documents, informatique, animations, achat et équipement des documents...

Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la commune mollkirch.fr rubrique VIVRE



INCOGNITO A MOLLKIRCH, ROCKSTAR AU JAPON !

Arrivé à Mollkirch à l'été 2019, vous avez peut-être déjà croisé ce Mollkirchois alors qu'il récupère sa fille à la sortie de l'école. Sa marque de fabrique : casquette vissée légèrement sur le côté, bermuda même par zéro degré, chaussettes à damier blanc & noir et bien sûr lunettes de soleil, impossible de ne pas repérer cet éternel adolescent au regard cristallin qu'on dirait tout droit sorti d'un comics ou d'un manga.

Derrière ce look déjanté se cache un trentenaire au parcours atypique... Sébastien Zuckschwert a fait le tour des Zéniths et de diverses scènes françaises dans les années 2000, non pas au milieu du public comme le commun des mortels, mais côté scène en tant que batteur professionnel durant 4 ans auprès d'artistes dont la chanteuse Lorie en remplacement de son batteur. A cela s'ajoutent les premières parties du groupe américain Offspring, où il assure au chant et à la batterie avec son groupe Full Process. Un vrai grand écart musical, mais le garçon est du genre plutôt souple variant les styles du classique au Punk rock !

Si on a du mal à y croire, il suffit de l'entendre jouer pour comprendre qu'on a à faire à un passionné qui maîtrise son art. Lorsqu'on lui demande comment il a attrapé ce virus ou qui est à l'origine de cette vocation, la réponse est à l'image du personnage, surprenante et... forcément décalée ! C'est le Capitaine Crochet qui lui a donné envie de se mettre au clavecin, parce que, fan de musique classique & baroque, Sébastien a démarré par cet instrument pour finir 1er prix du conservatoire. Loin d'en rester là, il a multiplié les instruments, piano, percussions, batterie pour finir diplômé de l'Ecole de Musique d'Istanbul.

De diplômé à professionnel durant 4 années, c'est une opportunité qu'il a su saisir grâce à son professeur de batterie, qui a su détecter le potentiel et lui a proposé de le remplacer sur de grandes scènes françaises.

Mais avec son look décontracté, sa tchatche et son aisance musicale, il n'est pas du genre à rester caché en fond de scène, normal donc que Sébastien se mette à écrire des chansons, apprenne à jouer de la guitare en autodidacte et décide de créer avec des copains du lycée son premier groupe : Full Process. Et il(s) assure(nt), puisque le groupe enchaînera près de 1000 concerts dans toute l'Europe entre 2001 et 2011. Malheureusement, un jour l'aventure prend fin...

Pour mieux en démarrer une autre, en 2015, sur le devant de la scène cette fois armé d'une guitare et au chant, il lance avec son bassiste et pote Tony un nouveau groupe aux

résonances de type punk rock californien : Handle4Dad... et sort dans la foulée un album fin 2016. Reste à le faire découvrir par le public. Si son nouveau groupe remplit des salles dans plusieurs pays européens, c'est le destin par l'intermédiaire d'un mail provenant d'une maison de disques japonaise, TME Records, retrouvé par hasard dans sa boîte SPAM qui va changer leur trajectoire, direction le pays du soleil levant.

En signant avec ce label japonais, Sébastien et son groupe débarquent à l'aéroport de Tokyo en mode musiciens anonymes, mais accueillis par des fans japonais, ils entrent de plein fouet dans le monde de la célébrité nipponne. Ils enchaînent la tournée des radios, interviews télé et concerts au cœur de la région de Nagoya dans des salles de 500 à 600 personnes en délire. De quoi leur faire tourner la tête ! 17 jours plus tard, retour en France et donc à l'anonymat, avec un sacré spleen mais une immense envie de revivre

cette expérience hors du commun. Les fans japonais continuent à les suivre sur Facebook, ils alimentent la légende, le sevrage n'en est que plus difficile...

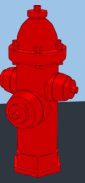
Donc rebelote, en 2018 le groupe sort un EP et repart en tournée japonaise en novembre, mais cette fois-ci 13 dates sont fixées d'Osaka à Kyoto, Nagoya et de Kobe à Tokyo avec la même ferveur chez le public japonais ! « De quoi se la péter » avoue-t-il en toute logique. Depuis, Covid oblige, Sébastien et son groupe sont restés cloîtrés mais en ont profité pour réaliser un nouvel EP qu'ils partagent avec un groupe californien, et une tournée est bien sûr prévue au Japon pour fin 2022.

Entretiens, Sébastien lance un nouveau groupe, Dailymail, mollkirchois à 50% avec cette fois Cyril Levert au micro, le lancement d'un album est déjà prévu pour le printemps 2022 !

Rassurez-vous, pas besoin de prendre un aller pour Tokyo pour découvrir sa musique, un petit tour sur Youtube, Facebook ou Instagram en tapant Handle4dad sera plus rapide et moins coûteux. Et pour la scène, même si trouver des dates en France s'avère plus difficile, on devrait pouvoir les écouter en live dans les alentours probablement à Barr mais aussi, et on croise fortement les doigts, à La Laiterie en 1ère partie de SUM41 en juin prochain.

Et quid de La' Mi' Moll', notre festival rock à Mollkirch ? Sachant qu'ils sont en discussion avec une autre maison de disques au Japon, une aux USA et une dernière en Russie, on espère qu'ils joueront un de ces jours à domicile... pas de doutes, ils sauront faire bouger le public !





OPERATIONNEL

En plus des interventions, chaque pompier a suivi les 40 heures de recyclage obligatoires dans les différents domaines : secourisme, incendie, maniement de tronçonneuse....

En 2021, le sapeur Diane AESCHELMANN a validé le stage de secourisme en équipe après une semaine de formation. Elle peut désormais prendre des gardes au CS d'Urmatt pour les interventions en VSAV (l'ambulance rouge !)

AMICALE

Les pompiers et les membres de l'Amicale vous remercient chaleureusement pour votre générosité à l'occasion de la vente des calendriers, que ce soit lors de votre accueil ou par l'intermédiaire de vos cartes de vœux. Votre soutien nous est très important... MERCI !

Nous ne savons pas comment va évoluer cette crise sanitaire, mais nous espérons vivement vous retrouver sur la piste de danse le 13 juillet !

Prenez soin de vous !

BILAN 2021

19 INTERVENTIONS

13 SAP (secours à personne)
2 dégagements de chaussée
1 feu de cheminée
2 capture/sauvetage animaux
1 fuite d'eau

ENGAGEZ-VOUS POUR MOLLKIRCH ! DEVEZ-VOUS SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE !



La section de Mollkirch recrute toujours. Si vous avez plus de 16 ans, êtes sportif et souhaitez venir en aide à votre prochain, engagez-vous !

La section de JSP rattachée à Mollkirch est située à Urmatt et peut être intégrée dès 12 ans.

Pour tout renseignement, contacter le Sergent Chef SCHWARTZ Raphaël.

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, en se munissant du livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour accomplir cette démarche, il suffit de se munir de sa carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel il apparaît.

A cette occasion la mairie délivre une attestation de recensement. Celle-ci sera nécessaire pour se présenter à certains concours publics et examens comme le baccalauréat ou le permis de conduire et permettra une inscription automatique sur les listes électorales à ses 18 ans.

La convocation à la Journée Défense et Citoyenneté sera envoyée environ 1 an après la date de recensement.



COIFFURE A DOMICILE Dames Hommes Juniors

Yann, originaire du village,
vous propose un service de proximité :
une expérience de la coiffure mixte de 30 ans,
des conseils,
des colorations naturelles ...

06 47 32 47 63

Facebook : New Line Coiffure Mollkirch

ETAT CIVIL

NAISSANCES

22/12/2021 : Marin François Léonard
KRUMMENACKER

DECES

26/01/2022 : Jean ZEN, 90 ans

ZE HOPLA'



RAMASSAGE DES SAPINS



Samedi 22 janvier, nous avons organisé le ramassage des sapins de Noël. Dès 8h30, l'équipe est au complet, accompagnée du tracteur et de la remorque, sans oublier la fameuse cloche que le père Noël nous a prêté. Il ne reste plus qu'à déambuler dans les rues du village, en suivant bien sûr l'ordre de passage des rues. Eh oui tout un programme tout au long de cette journée. Nous remercions la commune d'avoir pu entreposer les

sapins sur l'ancienne décharge à Laubenheim.

Ce sont au total 65 sapins qui ont été récoltés, un grand merci à vous tous ! Un grand merci également aux généreux donateurs, car les fonds récoltés vont permettre de continuer à investir dans des événements de qualité.

Vous avez raté le coche ? Ne vous en faites pas, nous passerons à nouveau l'année prochaine !

Mais avant ça, nous espérons pouvoir nous revoir. En effet, nous prévoyons d'organiser notre festival La' Mi' Moll'. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant, mais vous pouvez d'ores et déjà vous bloquer la date du samedi 30 avril 2022 à la salle des fêtes. D'ici-là, portez-vous bien et la bonne journée !



ASSOCIATION ARTS ET CULTURE

Parce qu'il a fallu prendre une décision début d'année et vu les conditions sanitaires du moment, les Luschtige Waldnickel ont décidé de suspendre les répétitions. Les représentations prévues fin mars/début avril sont reportées au mois de novembre.

Nous vous retrouverons donc comme d'habitude, à l'automne...



VIE PAROISSIALE

**DIMANCHE 20 MARS, NOUS CÉLÈBRERONS LA
FÊTE PATRONALE DE SAINT JOSEPH À 10 HEURES.**

SEMAINE SAINTE et TRIDUUM PASCAL

Dimanche des Rameaux 10 avril
09h30 : GRENDLBRUCH
11h00 : OTTROT

Jeudi Saint 14 avril
20h00 : BOERSCH

Vendredi Saint - La Passion du Christ 15 avril
15h00 : MOLLKIRCH
15h00 : OTTROT

Samedi Saint - Veillée Pascale 16 avril
20h00 : GRENDLBRUCH

Dimanche de Pâques 17 avril
09h30 : KLINGENTHAL
11h00 : OTTROT

Lundi de Pâques 18 avril
10h00 : SAINT NABOR



**RETROUVEZ LE BULLETIN INTERPAROISSIAL SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA
PAROISSE DE MOLLKIRCH**